

Plan vélo : plus de 200 km de nouveaux itinéraires cyclables seront créés en 2017

Anne Hidalgo et son adjoint Christophe Najdovski se sont engagés à faire de 2017 « l'année du vélo » à Paris. Après un temps nécessaire de concertation des acteurs, plus de 200 km d'itinéraires cyclables seront ouverts aux Parisiens avant la fin de l'année. 50% du linéaire du REVe a par ailleurs déjà fait l'objet d'étude par les services de la Ville et entrera rapidement dans la phase de travaux.

Paris s'est fixée des objectifs ambitieux pour être une ville cyclable : doté d'un investissement inédit de 150M€, l'objectif du « Plan vélo » est de tripler les déplacements à vélo d'ici 2020, dont la part passerait ainsi de 5% à 15% du total des trajets effectués.

Désignée comme « l'année du vélo » par Anne Hidalgo et son adjoint Christophe Najdovski, 2017 marquera l'ouverture de 200 km de nouveaux itinéraires cyclables, correspondant à près de 20 km de Réseau Express Vélo et près de 180 km de double sens cyclables.

Déjà, le nombre de cyclistes évolue à la hausse (+ 21% de fréquentation sur six sites emblématiques* des déplacements cyclistes dans Paris entre le 4^e trimestre 2016 et le 4^e trimestre 2015). En développant les infrastructures dédiées, la Ville encourage ainsi la pratique de ce mode de déplacement particulièrement adapté à la ville, rapide, économique, écologique et bon pour la santé.

En parallèle, 50% du linéaire du REVe a d'ores et déjà été étudié par les services de la Ville, en concertation avec les mairies d'arrondissement, les partenaires institutionnels (Préfecture de Police, Architecte des Bâtiments de France, RATP...), les associations, les usagers et les riverains pour ajuster au plus près des besoins les réalisations prévues. Après le Boulevard Arago et la rue de Turbigo en cours de réalisation, les travaux de nouvelles pistes seront engagés dès le mois d'avril sur le Boulevard de Reuilly entre Félix Éboué et Courteline, puis la rue Buffon au mois de mai.

Ces itinéraires cyclables verront également le jour en 2017 : avenue de la Grande Armée ; REVe (Réseau Express Vélo) Nord Sud - Rive gauche- Boulevard St Michel - Partie nord ; Porte Molitor ; Porte Montrouge ; Porte de Châtillon ; avenue Georges Lafenestre ; Julia Bartet / Adolphe Pinard ; Porte de la Villette.

Dans le cadre de la généralisation des zones 30 à tout Paris, hors grands axes, le linéaire de doubles sens cyclables continue également à augmenter, avec environ 180 km supplémentaires d'ici la fin 2017.

Des liaisons cyclables pour résorber les coupures urbaines avec les communes de la Métropole

Aux Portes de Paris, des liaisons cyclables seront également créées afin de faciliter les déplacements à vélo en toute sécurité entre Paris et les communes voisines. Ces

aménagements structurants seront aussi un atout dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, ainsi que pour la métropolisation du réseau Vélib' dans les prochains mois.

*Les 6 itinéraires cyclistes ayant enregistré une hausse de fréquentation de 21% : boulevard Sébastopol, Rue de Rivoli, Boulevard Saint-Germain, Boulevard Henri 4, avenue Daumesnil et Quai de Jemmapes.

Télécharger la carte des réalisations du Plan Vélo 2015-2020

Contact presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61